



Communauté de communes du Pays Riolais

## INFORMATIONS AUX FAMILLES IMPORTANT 31 août 2017

*Service Education / Enfance / Petite Enfance*

### Rentrée 2017 :

Le 10 Août 2017, un arrêté préfectoral a suspendu toutes les possibilités de création de nouveaux contrats aidés (contrat d'accompagnement dans l'emploi CAE-CUI, emploi d'avenir), ainsi que les renouvellements programmés des contrats déjà engagés à compter de cette date.

La Communauté de communes du Pays Riolais emploie dans ses services un grand nombre de personnes sous ce type de contrat. Le service Education / Enfance / Petite Enfance est particulièrement touché ; ce sont ainsi des animateurs périscolaires, des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), des accompagnateurs de bus, des agents en crèches, des agents d'entretien...qui n'ont pu être embauchés cet été, ou qui ne pourront être renouvelés dans les prochains jours...

Cela se traduit directement par une quarantaine de personnes qui manqueront à nos effectifs d'ici la fin de l'année 2017...

Cette situation de crise a nécessité de faire des choix difficiles, comme la suppression d'accompagnements dans les bus (mission non obligatoire). Certaines missions ont été redéfinies pour que les accueils des enfants au sein des périscolaires les matins, midis et soirs, se fassent dans de bonnes conditions à cette rentrée en affectant notamment les ATSEM sur le service de restauration.

L'annonce tardive de la remise en cause des contrats aidés oblige la collectivité à une réorganisation complète du service en un temps record pour assurer cette rentrée (certaines collectivités ont pris la décision de repousser la rentrée sur leur secteur !). Cette réorganisation va se poursuivre tout au long des départs progressifs de nos agents en contrats aidés.

La collectivité est tenue de respecter un cadre réglementaire strict pour procéder à de nouvelles embauches, celles-ci nécessitant un arbitrage lors d'un prochain conseil communautaire.

Je compte sur votre compréhension et vous assure que l'ensemble des agents de la collectivité mettront en œuvre l'énergie nécessaire à la qualité de nos différents services.

Bien cordialement,

Communauté de Communes  
du Pays Riolais

Parc d'activités 3R - Rioz Nord-Est  
Rue des Frères Lumière - 70190 RIOZ  
Tél. 03 84 91 84 94 - Fax 03 84 91 88 24  
communaute-communes@cc-pays-riolais.fr

Le Président,  
Roger RENAUDOT